



Commune d'UGNY LE GAY

Bulletin Municipal n°31

informations aux habitants

Informations des habitants Septembre 2005

Editorial :

Pour fêter sa dixième année d'existence, on peut dire que le Comité des fêtes avait bien fait les choses ! Des autos tamponneuses, un combat de catch très disputé qui nous a particulièrement tenu en haleine, le temps s'étant mis de la partie, tout cela a fait que nous avons pu vivre un dimanche de fête somme toute très réussi !

Seule petite ombre au tableau néanmoins : il semblerait que nous soyons de moins en moins nombreux à venir savourer les flonflons des bals du samedi et du dimanche soir... Si cette tendance persiste, il se pourrait bien qu'un jour ou l'autre le Disc-jockey se retrouve devant une place des fêtes désespérément vide, ce qui remettrait évidemment en cause sa participation. A méditer...

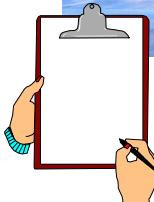
Nous avons entamé une nouvelle année scolaire 2005 2006 qui correspond à l'avant dernière année du mandat Municipal : en effet c'est fin 2007 que vous devrez élire un nouveau conseil Municipal qui aura à élire un nouveau Maire. Il ne nous reste donc que deux petites années pour mener à bien le programme municipal qui vous avait été présenté en mars 2001. Je ne crois guère à sa réalisation complète, compte tenu de la conjoncture actuelle et des difficultés de fonctionnement de l'équipe Municipale... Cela étant, beaucoup de choses auront déjà été préparées et le futur Maire de la commune pourra s'appuyer sur un travail de fonds qui lui permettra de réaliser ce qui n'aura pas encore vu le jour. A moins que le nouveau conseil ne suive une politique tout à fait différente. Mais ça nous avons deux ans devant nous pour en discuter...

... Jean-Paul Goghénèche

Vendredi 9 Décembre à 19 heures 30

Réunion du Conseil Municipal :

_ Choix de l'entreprise de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement de la rue principale.



Agenda



Mercredi 9 Novembre à 18 heures 30

Visite du Conseiller Général

Monsieur Jean-Luc LANOUIHL nous rend visite pour s'enquérir des problèmes des habitants d'UGNY LE GAY...

Vendredi 11 Novembre à 11 heures 30

Commémoration de l'anniversaire de l'armistice de 1918...

Comme tous les ans, la municipalité et la section des anciens combattants Acpg Catm organisent la célébration de cet évènement.

Vous êtes invités à participer à la cérémonie et au vin d'honneur qui s'ensuivra...

La banquet traditionnel des anciens combattants aura lieu après le vin d'honneur.

Contacter les dirigeants de la section si vous voulez y participer...

L'assainissement : Peut-être une solution...

Il faut se rendre à l'évidence, le schéma d'assainissement qui a été mis en place en 1998 n'a pas été suivi de beaucoup d'effets. Le conseil Municipal d'UGNY LE GAY n'a toujours pas tranché sur la question du choix de l'assainissement et surtout n'a engagé aucune démarche pour régler le problème. Il est vrai qu'à sa décharge, les coûts exorbitants qui étaient annoncés à l'époque n'incitaient guère à s'engager dans des projets ambitieux qui nous entraînaient à mettre en place des systèmes collectifs très compliqués et donc très chers. Un espoir de solution était permis avec l'avènement de l'intercommunalité, mais le clientélisme politique a joué en défaveur d'une prise de compétence intercommunale, l'assainissement étant « chasse gardée » de Monsieur LALONDE dans le cadre du SIVOM...

La plupart des communes rurales de moins de cinq cents habitants sont d'ailleurs logés à la même enseigne dans beaucoup d'endroits du département. Ceux qui ont réussi à régler le problème ont été les précurseurs en matière d'intercommunalité. C'était il y a presque vingt ans, ils avaient anticipé les difficultés à surmonter seuls le problème. Et surtout ils ont profité des opportunités qui leur étaient offertes de faire financer leur assainissement collectif par les agences de l'eau, qui à l'époque dispensaient généreusement leur caisse pour aider les communes.

Aujourd'hui, les dépenses pharaoniques engagées par ces agences dans les aménagements des cours d'eau contre les inondations font que les robinets sont fermés pour les autres investissements. Les subventions n'arrivent plus que chichement et c'est avec beaucoup de peine que les communes, surtout pour les plus petites et les plus isolées, bouclent les budget de l'assainissement collectif.

Alors aujourd'hui, que nous reste-t-il, à part « les yeux pour pleurer » ?...

Une lueur d'espoir nous est venue du Nord !

En effet depuis quelques mois quelques communes de la région se sont tournées vers un syndicat très performant, Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord. Ce syndicat offre des conditions de mise en place de l'assainissement, qu'il soit individuel ou collectif

très concurrentiel par rapport aux majors de la spécialité. Fonctionnant sur un système de mutualisation, ils proposent aux communes de mettre en place leur assainissement sans débourser un seul centime de leur budget principal ! La dépense est compensée par une surfacturation d'environ 2 euros le mètre cube et c'est tout !

Le conseil Municipal, le vendredi 14 Octobre a entériné cette décision et UGNY LE GAY a donc rejoint les communes de VILLEQUIER-AUMONT, CAUMONT, LIEZ, COMMENCHON et GUIVRY.

Point multi-services...

La Ccct s'est un peu emmêlé les pinceaux...

En lisant le dernier bulletin de la Communauté de communes CHAUNY TERGNIER, certains administrés se sont émus en lisant que la commune d'UGNY LE GAY demandait une subvention pour la création d'un point multi-services ! En effet aucune information n'avait été adressée aux habitant pour relater cette décision.

Rassurez-vous citoyens, le Maire n'est pas devenu un dictateur comme certains habitants le claironnent. Le projet qui a été déposé est celui d'une création d'un espace public d'accueil et de service, projet maintes fois débattu en conseil municipal, présenté lors des vœux du Maire et dans le bulletin municipal n° 30, dans l'article sur les dépenses d'investissement.

Ce projet fait effectivement mention d'une offre de services, mais sans spécifier pour l'instant de quels services il s'agit : là, bien sûr, les choix restent largement ouverts : ce sera tout d'abord un site Internet ouvert au public et un lieu de rencontre que les habitants pourront fréquenter s'ils veulent passer une après-midi ensemble. Rien n'interdit d'étendre ces services à un dépôt alimentation ou une buvette permanente, à un point relais poste ou toute autre chose... L'aménagement du lieu est prévu pour ça...

Quant à l'accueil, il est, je crois largement dispensé dans notre maison du peuple ! En effet, pas moins de six associations ont déjà élu domicile à la Mairie : le comité des fêtes et d'animation rurale, l'association de chasse d'Ugny le Gay, l'association Terroirs & randonnées, la section des anciens combattants, La Cumu de la vallée de l'Oise, l'association de chasse « les amis de Guivry »... Le lycée Robert Schuman y fait régulièrement escale lorsqu'il se balade sur notre territoire. Voilà bien un espace d'accueil qui ne demande qu'à servir !

Ce projet a été déposé pour bénéficier des subventions régionales ! Nous attendons impatiemment la décision du Conseil régional de Picardie pour lancer l'exécution de ce projet.

Les dossiers de la commune

Les affaires de police... Une affaire de courage !

Il faut se rendre à l'évidence aujourd'hui, plus personne ne supporte plus personne ! Et plus personne n'accepte de se voir reprocher les petites incivilités dont il fait preuve. Bien sûr, chacun est sûr de son bon droit et il ne viendrait à aucun l'idée de se remettre un tant soit peu en cause lorsque vient le jour ou le rappel à l'ordre le concerne. C'est pas moi, c'est lui, le malotru ! Alors pourquoi vous vous acharnez sur moi, Monsieur le Maire ?

Et quand quelqu'un vient se plaindre de la conduite « insupportable » de son voisin, il exige surtout de garder l'anonymat !

« _Allez « flinguer mon voisin M'sieur le Maire, parce qu'il a fait ceci et cela, mais surtout dites pas que c'est moi qui vous l'ai dit !»... C'est vrai, des fois que j'aurais un service à lui demander, autant rester amis, même si c'est pour le casser par derrière... »

Et qui est ce qui se retrouve en première ligne pour prendre les coups, entre le marteau et l'enclume ? Votre serviteur bien entendu !

Alors, à partir de maintenant, si vous avez quelque chose à reprocher à votre « prochain », je vous invite à le faire par écrit, et avec votre signature, afin que, si j'ai à interroger un administré pour une réclamation quelconque, il puisse bien identifier qui a été à l'origine de la procédure, et qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur les responsabilités de chacun.

Je me permets de vous faire remarquer que cette procédure, loin d'être tyannique et dictatoriale est en vigueur dans pratiquement toutes les communes de France.

Toutes, !... Non seul, UGNY LE GAY résiste encore et toujours à la discipline républicaine et démocratique !

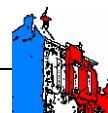
La salle de l'ancienne école : Fermée pour cause de tapage nocturne

C'était à prévoir, la patience des riverains de la sale de l'ancienne école a fini par s'envoler !

« ...Dimanche 23 Octobre, il fait encore nuit... Soudain le téléphone retentit dans la nuit ! Driiiiiiiiiing !!! Que se passe-t-il ? Un accident ? un drame dans la famille ? Un malheur, quelque chose de grave ? Je me précipite vers le téléphone : « Allo, Jean-Paul, voilà, excuse-moi, il est cinq heures du matin, je dirige mon portable vers la mairie, écoute : **Pam, ! patapoum ! tong ! paf ! badaboum ! boum ! boum ! tsoin ! tsoin !...**

Sans commentaire... Bonne nuit !... »

Bon, faut que j'me lève... Marre d'être pris pour un c... On leur avait pourtant dit de faire attention, de pas ouvrir les fenêtres... de respecter le voisinage... J'crois qu'c'est plus possible, va falloir faire quelque chose !



ARRÊTE DU MAIRE

Article 1 : L'utilisation de la salle de l'ancienne école est interdite pour toute activité nocturne, de 10 heures du soir à 10 heures du matin, pour toute personne physique ou morale y compris les associations.

Article 2 : Exception sera faite à cette interdiction, le jour de la Fête patronale, le premier dimanche de juillet, et lors de la Fête Nationale pour le bal du 13 juillet, à l'exclusion de toute autre date.

Article 3 : Cet arrêté ne sera révoqué que si une pétition rassemblant plus de la moitié des foyers du village remet en cause les termes de cet arrêté. Les riverains de la Mairie ont néanmoins la possibilité de dénoncer cet article devant le tribunal administratif.



La vie du village

Souvenirs de fêtes



Le mois de Juillet a été très riche en festivité et une fois encore le Comité des fêtes a largement assuré dans l'animation et l'organisation de ces moments importants de la vie du village.

Cette année encore les innovations ont rendu encore plus attractifs la fête patronale.

Les autos-tamponneuses ont fait la joie des petits et des grands...

La tireuse à bière a fait la joie des grands et pas des petits, du moins j'espère...

Mais les tirs, pêche miraculeuse et autres stands ont dû certainement combler leur soif de s'amuser...



**Générosité publique :
UGNY LE GAY a encore répondu présent
pour les papillons blancs**



Nos infatigables bénévoles ont encore cette année récolté une fort jolie somme pour l'association APEI (Association Pour l'Enfance Inadaptée) qui œuvre pour adopter à toutes les personnes « différentes » une vie décente dans le confort et le bonheur qu'elles méritent.

Merci donc à tous les généreux donateurs et à nos valeureux quêteurs, **Marcel, Elisabeth, et aussi Josiane et Jean-Louis** que je m'ingénie à oublier chaque année lorsque je parle des papillons blancs !

**Les déguisements ont fait un tabac !
Halloween est passé par là !**



C'était Halloween le samedi 30 Octobre pour les enfants du village.

Après un bon goûter, les participants sont tous partis faire le tour du village pour remplir leur chaudron de bonbons que leur ont offert avec gentillesse tous les habitants.

Le prochain rendez-vous est fixé le **Samedi 12 Novembre pour la brocante des jouets, à partir de 9 heures dan la salle de l'ancienne école !**

Pas d'inscription préalable... Venez nombreux !